CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E121582** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/11/2012

Raison sociale : ESTANCIS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/04/2025

Capital : 15 000

6 RUE DE BRETIGNY
BONVILLE
28630 GELLAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2012B00826

Siret : 789 399 722 00030

Téléphone : 02 37 34 26 00 **Fax :**

Portable : 06 79 37 04 51

Code NACE : 4399A

Responsabilité légale :
MAINDRELLE (824 879 191) / MAINDRELLE STEPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 6103623

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78393267

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78393267

Site Internet : http://www.estancis.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : accueil@estancis.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 641 200 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	8	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 11:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.